



La Ministre d'État Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le Président de la Commission Éducation, Orientation, Formation, Emploi

Paris, le n 5 JUIN 2025

## LETTRE D'INTENTION

L'orientation des jeunes est aujourd'hui un enjeu de société majeur à la fois pour l'égalité des chances et pour l'avenir de notre pays. Dans un monde en transformation, où les transitions numériques, écologiques, économiques et sociales bouleversent les repères traditionnels, il est de notre devoir collectif de garantir à chaque élève, où qu'il vive, la possibilité de se projeter librement dans son avenir.

L'orientation ne doit plus être vécue comme une succession de choix subis ou de démarches administratives, mais comme un véritable parcours d'émancipation, permettant à chacun de découvrir ses talents, d'oser croire en ses rêves et de construire un projet à la hauteur de ses ambitions. Forts de cette conviction partagée, l'État et les Régions s'appuient sur une coopération déjà engagée pour franchir une nouvelle étape ambitieuse dans la construction d'une politique commune de l'orientation, au bénéfice de chaque jeune.

Depuis la loi de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, les Régions ont désormais un rôle central dans l'information sur les métiers et les formations, en complémentarité avec l'action pédagogique de l'Éducation nationale. Cette coopération, renforcée par la convention de 2023 sur la découverte des métiers au collège, s'appuie sur un principe simple : l'État forme, les Régions informent. Mais face à l'accélération des mutations et à la nécessité de mieux accompagner chaque jeune, nous devons aller plus loin et faire de l'orientation un levier stratégique pour la réussite individuelle et collective.

Notre ambition est claire: faire de l'orientation un pilier de l'égalité des chances, un moteur d'émancipation et d'insertion réussie dans tous nos territoires. Nous voulons garantir à chaque jeune, quel que soit son milieu, son genre ou son lieu de vie, un accès gratuit, complet et objectif à l'information sur les métiers, les formations et les parcours possibles, partout en France. Nous voulons lutter résolument contre tous les déterminismes afin que chaque élève puisse choisir son avenir en toute liberté, sans subir de stéréotypes ou de contraintes.

Cette ambition partagée repose sur une alliance fondée sur la confiance, la clarté des responsabilités et la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs, économiques et institutionnels. L'État définit la politique nationale d'orientation, met à disposition les outils et ressources nécessaires, forme les équipes éducatives et affecte les élèves. Les Régions, de leur côté, pilotent le service public régional de l'orientation, organisent l'information sur les métiers, mobilisent les entreprises, au regard de leur compétence en matière de développement économique, et les partenaires locaux. Elles produisent des ressources adaptées aux réalités de chaque territoire.

Au cœur de cette alliance, la gouvernance partagée constitue le gage de notre efficacité et de notre transparence. Un comité national de suivi, réunissant l'État, les Régions et les partenaires concernés, fixera chaque année les grandes orientations et les critères d'évaluation de cette politique, afin de garantir la cohérence et la qualité de nos actions. Dans chaque région académique, la coordination et l'adaptation des actions aux besoins spécifiques des territoires seront assurées, soit par un comité de pilotage ad hoc co-présidé par le recteur et le président du conseil régional, soit par le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Au-delà des structures, l'enjeu de l'orientation requiert la mobilisation de tous : recteurs, présidents de région, chefs d'établissement, enseignants, psychologues de l'éducation nationale, acteurs économiques, associatifs et élus locaux. C'est ensemble, dans le respect des compétences de chacun, que nous pourrons offrir à chaque jeune les clés de son avenir, renforcer l'attractivité et la vitalité de nos territoires et répondre aux défis de demain.

L'orientation est l'affaire de tous. En unissant nos forces, nous faisons le choix de l'émancipation de chaque élève, en lui donnant les moyens de se projeter, de choisir et de construire son avenir en confiance, au service de sa réussite, de son territoire et de notre pays.

Élisabeth BORNE

François BONNEAU